L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 AOUT 1861.

G. P. WEISSE, F. LIMET. E. DUFOUR, A. MARRY. Editeurs Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 6 AOUT.

Voir la seconde page, pour;
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial.
Le Marché aux Bestiaux.

AVIS.

Le prix des annonces de décès, de mariage, de candidature, de compagnies militaires, de loges maçonniques, et de toute autre annonce bornée à un petit nombre d'insertions, doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance. Les avis de cette nature qui seront apportés dans nos bureaux sans paiement préalable ne seront pas insérés.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. Samory, 45 Vieille Levée—Fil et marchandises sèches.

Les faiseurs de plans.

Depuis le commencement de cette guerre, les journaux du Nord paraissent saisis d'une manie irrésistible, celle de faire des plans. Les stratégistes de la *Tribune*, du *Times* et du *Herald* n'ont cessé de s'évertuer à faire manœuvrer sur le papier les trois cent mille hommes de la Grande armée. Leurs correspondants étaient, dans le principe, si bien informés de ce qui se préparait au quartier général que le vieux Scott fut obligé de donner des ordres sévères pour empêcher les indiscrétions.

Sans se déconcerter le moins du monde les chroniqueurs continuèrent à se livrer aux grandes manœuvres militaires, et l'on a pu lire dans les correspondances sur la bataille de Manassas que les correspondants new-yorkais étaient les seuls qui, au milieu de la confusion produite par la déroute, n'eussent pas perdu leur présence d'esprit et cherchassent à rallier les fuyards. On se demande comment le gouvernement de Lincoln qui est à court de généraux ne songe pas à utiliser les talents de ces profonds et vaillants tacticiens.

Cependant, il faut avouer que nos grands pourfendeurs se sont trouvés déroutés par la défaite de Manassas. Il n'est plus question de plans pour la prise de Richmond. Les plus aventureux rejettent à l'automne l'exécution d'un projet assez vague d'attaques par mer sur les côtes des Etats rebelles, mais leurs idées à ce sujet sont encore dans les limbes, il n'y a rien de défini, ni d'arrêté. Ils se contentent de dire qu'on devrait tirer plus de parti de la *grande* flotte jusqu'à ce qu'on ait eu le temps de réorganiser la *grande* armée, et le *Times* avoue que ce ne sera pas l'affaire d'un jour, malgré l'offre qu'a reçue le secrétaire Cameron de 80,000 hommes de troupes fraîches—à enrôler.

Néanmoins, comme il est cruel quand on a enfourché un dada militaire de l'abandonner aussi subitement, nos faiseurs de plans, qui sont gens à ressources, n'ont renoncé à tracer la besogne de leurs généraux que pour se mettre à esquisser celle des généraux confédérés. Il y a huit jours, ils décrivaient les opérations qui devaient infailliblement conduire les fédéraux à capturer Richmond. Aujourd'hui ils donnent comme non moins authentiques les mouvements que les forces confédérées vont exécuter pour s'emparer de Washington. Espérons que leur prédiction à l'égard de la capitale des Etats-Unis sera plus juste que celle qui concernait la capitale des Etats Confédérés. Comme il ne peut y avoir indiscrétion de notre part à publier ce que l'on sait déjà au Nord, nous allons résumer les plans que le correspondant à Washington du *Times*, de New-York, dit tenir d'un officier de haut rang.

Laissant le général Johnston qui est retourné à Winchester tenir en échec la division Patterson, aujourd'hui commandée par Banks, le général Lee dont la colonne a déjà quitté Manassas suivrait le versant oriental des Blue Ridge et traverserait le Potomac au-dessous d'Harper's Ferry. Alors s'appuyant sur les habitants du Maryland, qui n'attendent qu'un signal pour se soulever, il couperait toutes les communications de Washington avec les Etats libres et viendrait attaquer la capitale du côté où elle n'est pas défendue. Simultanément le corps de Beauregard ferait une attaque contre les hauteurs d'Arlington de façon à empêcher les troupes qui y sont campées de se porter à la rencontre de Lee.

Le résultat de cette stratégie, dit le *Times*, est regardé comme certain. L'administration qui croyait la capitale imprenable a cessé d'avoir cette opinion. Washington et ses archives devront tomber aux mains des insurgés. Le Président, les membres du Congrès et les fonctionnaires du gouvernement ne se sauveront, s'ils réussissent à échapper, qu'en s'embarquant à bord d'un navire de guerre et en descendant le Potomac. Le *Times* aurait pu ajouter que cette dernière ressource leur était même enlevée puisque les batteries rebelles barrent complètement le passage du fleuve.

Pauvre M. Lincoln! Avoir levé 310,000 hommes, dépensé deux cents millions de dollars et avoir couvert la mer de ses flottes pour se voir réduit, après cinq mois de règne, à fuir de sa capitale avec le même déguisement qui a protégé son entrée! C'est du moins l'un des organes de son parti qui annonce le fait comme presque inévitable. Il est vrai que ces feuilles républicaines ont tellement l'habitude de mentir, que le bien comme le mal doit être mis en doute lorsqu'il émane de leur officine.

Nous n'avons pas besoin de dire que la situation périlleuse de Washington est exagérée à plaisir dans le but de réveiller les sentiments patriotiques des citoyens du Nord. Mais le calcul pourrait bien ne pas réussir. C'est déjà sous le prétexte de défendre la capitale en danger que Lincoln & Cie ont levé une première armée, et les volontaires qu'on a envoyés se faire échauder en Virginie, ne s'y laisseront pas prendre une seconde fois. Comme le berger de la fable, M. Lincoln à force de crier au loup ne trouvera plus que des incrédules.

Engagement naval près de Pascagoula—Un petit engagement naval a eu lieu vendredi dernier, entre le corsaire confédéré *Nixon* et un grand steamer fédéral, près de la passe à l'Ile à Corne. Des coups de canon ont été échangés pendant vingt minutes entre les deux bâtiments. Le steamer du lac *Arrow* est venu se mettre de la partie avec sa pièce de 32 et le steamer fédéral a jugé prudent de battre en retraite avec voile et vapeur en emportant comme souvenir trois boulets dans sa coque. Nos deux petits bâtiments n'ont pas été atteints.

Régiment du Col. Marigny.—M. E. Barnett, rue Royale, a reçu hier la dépêche suivante qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer:

Richmond, 5 août 1861.

L'aile gauche de notre Régiment est arrivée ici hier soir. Tout le monde est bien.

Capitaine Barnett,
du 10e Régiment, Col Marigny.

Révolte dans la brigade polonaise—Les journaux de Memphis du 4 août contiennent le récit de scènes déplorables qui se sont passées à la Grande Jonction vendredi dernier. La brigade polonaise ou une partie de cette brigade était en route par le chemin de fer pour le Tennessee. A Holly Springs les hommes se procurèrent un baril de whisky et l'ayant défoncé se mirent à boire d'une façon immodérée et se livrèrent dans les chars à toutes les extravagances imaginables. Un homme fut renversé de la plate forme et écrasé sous les roues. A l'arrivée du train à la Grande Jonction les Frank Guards se prirent de querelle avec les autres compagnies et il s'en suivit une mêlée générale qui dura plus d'une heure et que les officiers furent impuissants à réprimer. Une partie des hommes s'étant réfugiée dans l'hôtel Percy, l'hôtel fut pris d'assaut et mis à sac; les portes, les fenêtres et le mobilier furent mis en pièces. Enfin les officiers de la brigade réunis par le colonel, se mirent à faire feu avec leurs revolvers sur les révoltés, et parvinrent à se faire obéir après avoir tué ou blessé dangereusement quatorze des mutins. Un grand nombre d'autres ont reçu de légères blessures.

Cette brigade polonaise n'aurait jamais dû être acceptée au service avant d'avoir été épurée. Elle comprend les deux ou trois compagnies qui ont donné lieu ici aux plaintes du colonel Mabe pour l'enrôlement forcé de quelques sujets anglais. Nous espérons que le gouvernement fera un exemple sévère pour empêcher le retour de pareilles violences. C'est le premier et ce devra être le dernier cas d'insubordination dans l'armée du Sud.

Prisonniers confédérés.—Le nombre des prisonniers confédérés à Washington est de 61; voici les noms de ceux qui sont de la Louisiane: Thos Hays, des Delta Rangers, pris à Bull's Run; Wm Johnson, de [illegible] de la Louisiane, pris à Bull's Run; Michael Reef, pris au même endroit. Quelques dames de Washington [illegible]

Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DÉPÊCHES DE L'APRÈS-MIDI.

Arrivée de l'Anglo-Saxon.

Pointe aux Pères, 5 août.—L'Anglo-Saxon, parti de Liverpool le 26 a passé à cette Pointe en route pour Québec.

Liverpool 25 juillet—Les ventes de coton la semaine passée se sont élevées à 144,000 balles dont 38,000 balles prises par les spéculateurs et 19,000 par les exportateurs. Le marché a fermé avec une hausse de 1/8 à 1/4 d. Les ventes de vendredi ont été de 15,000 balles dont 6,000 pour la spéculation et l'exportation. La circulaire des courtiers cote le Fair Orleans à 9 d. et le Midd. Orleans à 8 5/8 d.

Les céréales et les provisions sont lourdes.

Londres, 25 juillet—Consolidés 89 3/4 à 90.

L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a augmenté de £142,000 pendant la semaine.

Il n'y a pas de nouvelles politiques importantes.

New York, 5 août.—*L'Anglo-Saxon* rapporte avoir trouvé une bouteille cachetée près des Hébrides. Dans la bouteille se trouvait un rapport annonçant que le steamer *Pacific* de la ligne Collins (disparu depuis deux ans) était entouré de montagnes de glace et en train de couler. C'est la première nouvelle qu'on ait eue du sort de ce steamer.

Congrès des Etats-Unis.

Washington, 5 août.—A la Chambre, le bill pour autoriser le président à destituer les officiers incompétents, a été déposé sur le bureau.

Le bill pour la confiscation des propriétés des rebelles a passé par 64 voix contre 48.

Au Sénat, lecture a été donnée des résolutions de la Législature du Maryland qui protestent contre les usurpations du président, l'impression en a été ordonnée. Le Sénat a passé le bill supplémentaire au bill pour la protection du commerce, et le bill pour l'augmentation du corps du génie.

Une motion de retarder le bill qui divise le Kentucky en districts judiciaires a amené une discussion sur la loyauté du juge Monroe.

Le Sénat a confirmé la nomination de McClelland, Frémont, Dix et Banks comme majors-généraux de l'armée des Etats-Unis.

Nouvelles du Nord.

Washington, 5 août.—Le steamer *Yankee* est arrivé à l'arsenal après avoir reçu en route un boulet dans la chambre de sa machine.

Bayard Clark a été nommé général de brigade et a été chargé de former une école de cavalerie.

On a placé à Silver Springs, Maryland, une force militaire pour protéger la propriété de F. P. Blair.

New York, 5 août.—Une dépêche adressée de Washington au *World* porte qu'on croit que les Confédérés ont abandonné l'idée de traverser le Potomac. Ils se concentrent vigoureusement plus bas et établissent une ligne de défense entre Manassas et le bas Potomac. Ils ont un grand déploiement de forces depuis le Mount Vernon dans la direction du Sud et ils augmentent leurs batteries sur le fleuve.

Les membres du congrès sont payés un quart en or et le reste en bons du trésor. Les employés du gouvernement seront à l'avenir payés en bons du trésor.

(DÉPÊCHES DE NUIT.)

Louisville, 5 août.—Deux des soldats du général Rousseau étaient à se promener tranquillement avec d'anciens camarades aujourd'hui, sur la levée, quand ils furent soudainement attaqués et assaillis brutalement. Un des capitaines dirigea le canon d'un pistolet sur M. Small, de la maison Hite & Small, mais un passant l'empêcha de tirer en lui donnant un coup de poing sur la mâchoire, et lui fit avaler une dent ou deux.

Le seul incident vraiment sérieux et regrettable, est celui dont a été victime Ed. Crutchfield, homme fort estimable et très honorablement connu dans ce pays, où les passions sont fort échauffées de part et d'autre. Crutchfield poussa un *hourra* en faveur de Jefferson Davis; sur quoi il fut insulté et menacé. Il poussa un nouveau hourra, et alors des pistolets furent braqués sur lui, mais ses amis empêchèrent qu'on lui fît aucun mal.

Crutchfield vint en ville, et il était seul dans la salle de réception de l'hôtel nommé "Galt House," quand cinq individus, sous la conduite de Tom Salvage, bien connu dans les cercles de la police, l'assaillirent.

Crutchfield fit feu une première fois et blessa Salvage à la poitrine. Peut-être tira-t-il une seconde fois. Six coups de feu furent ensuite tirés, quatre ou cinq par les amis de Salvage, qui reçut deux blessures, l'une au bras et l'autre dans l'aine. Cette dernière blessure sera probablement fatale, ou tout au moins elle causera des désordres irréparables.

Crutchfield a été blessé par un éclat de son pistolet, qui lui a enlevé l'œil gauche. Autrement sa blessure n'est pas dangereuse.

L'élection d'aujourd'hui s'est faite par un seul parti, les partisans du Sud s'étant généralement abstenus de voter.

Le Général Butler au secrétaire de la guerre.

Washington, 5 août.—Le général Butler, dans une lettre au secrétaire de la guerre, dit qu'en lui retirant certaines forces qu'il avait sous son commandement on a détruit toutes ses combinaisons et on a empêché de capturer un grand nombre d'esclaves comme c'était son intention.

Congrès des Etats-Unis.

Washington, 5—Au Sénat, M. Saulsberry a proposé différents amendements à la Constitution, relatifs à un ajustement de la situation.—La proposition a été rejetée par 24 non, contre 11 oui.

Le bill de la confiscation a passé avec les amendements de la Chambre.

Missouri.

Proclamation du gouverneur Gamble.

Jefferson, 5 août—Le gouverneur Gamble a proclamé qu'il soutiendrait le programme de Polk dans toutes ses parties essentielles. Il ajoute dans sa proclamation qu'il invite les confédérés à quitter le Missouri.

Confirmation de la victoire de McCulloch.—La dépêche suivante, adressée de Nashville au *Courrier* de Louisville semble confirmer la victoire de McCulloch à Springfield.

Nashville, 1er août 1861—Ben McCulloch a attaqué les généraux Lyon et Seigel à Springfield vendredi (26 juillet). Après un combat acharné les Autrichiens de Lincoln ont été mis en fuite avec une perte de 900 tués et d'un grand nombre de prisonniers. Mc Culloch a perdu 600 hommes.

Les fédéraux sont en fuite et poursuivis. Ceci est une autre affaire de Manassas.

J. MILT MOORE.

Cette dépêche est trop conforme à celle de Memphis pour pouvoir être considérée comme une confirmation venant d'une source différente. Il nous paraît certain qu'un engagement a dû avoir lieu mais nous doutons qu'il ait eu lieu à la date indiquée, le 26 juillet.

Les excès de la guerre.—Le *Courrier des Etats-Unis* présente quelques réflexions sur les excès qu'on reproche de part et d'autre aux combattants. Malheureusement nous avons pour croire aux outrages des soldats fédéraux l'autorité des rapports de leurs généraux, Butler, McClellan, Patterson et McDowell. Le *Courrier* a publié lui-même le rapport de l'adjudant général Fry qui ne laisse aucun doute aux esprits les plus impartiaux. Rien au contraire n'a établi que les soldats du Sud se soient rendus coupables d'abus contre les non combattants. On ne peut leurs reprocher que des actes isolés d'acharnement pendant la bataille. Sous le mérite de ces observations nous reproduisons ce que dit le *Courrier*:

Il se manifeste, au Nord comme au Sud, une disposition des plus regrettables à envenimer la lutte par d'odieuses accusations. D'un côté, on impute aux troupes fédérales d'effroyables attentats contre les femmes; de l'autre on reproche aux confédérés de s'acharner sur les blessés, pour les achever avec toutes sortes de raffinements de vengeance. Il n'y a pas à douter que, de part et d'autre, ces récriminations mutuelles ne soient fondées, en tant que faits isolés; mais il est à la fois injuste et dangereux de prétendre tirer de là un grief général, de donner à entendre que les actes de brutalité ou de barbarie font partie des habitudes et du système de l'une ou de l'autre armée. Faire croire à des énormités de la part de l'ennemi, c'est précisément le moyen le plus sûr de provoquer une guerre d'atrocités et de représailles. L'intérêt même de l'humanité exige donc une grande sobriété, en matière d'allégations de ce genre, et l'équité demande, dans tous les cas, que l'on ne fasse pas peser sur toute une armée la responsabilité des faits et gestes de quelques soldats égarés.

Les défenses de Norfolk.—Le correspondant d'un journal de Charleston décrit ainsi les défenses de Norfolk:

"Les approches de la ville sont défendues par quantité de fortes batteries. Craney Island, à l'entrée du port, est hérissée de canons. Les officiers des Etats Unis ont laissé derrière eux, dans l'arsenal, la plus belle artillerie qui existât en Amérique. On l'a utilisée pour les ouvrages de défense sur la rivière. Deux régiments sont campés dans le voisinage immédiat de Sewall's Point. Les derrières de la ville sont entourés d'un camp fortifié et d'imprenables retranchements. Dans le cas où l'ennemi aborderait à Lynhaven Bay, il aurait à traverser un pays coupé par un nombre infini de ravins et de ruisseaux, qui seraient défendus l'un après l'autre par nos carabiniers protégés par les plis du terrain. Il ne pourrait se servir de son artillerie à cause de la nature accidentée du sol, et son infanterie serait décimée par nos canons. On a aussi élevé des batteries autour de l'arsenal, et il y a assez de soldats campés auprès pour le protéger avec succès contre cent mille assaillants."

Institut St. Charles, à Greenville.—Cette institution dirigée par Mme C. Macé, [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Le Camp de l'Enfer.—Voilà un titre de pièce qui ne peut manquer d'éveiller vivement l'attention du public! *Le Camp de l'Enfer!* L'Afrique seule, avec ses mœurs originales, ses costumes pittoresques, ses croyances mystiques, ses légendes éblouissantes d'ombre et de soleil, pouvait fournir un titre d'affiche aussi attrayant. Décidément les Zouaves artistes sont de vrais magiciens. D'un coup de leur baguette féerique, le blocus disparaît. Dimanche dernier, ils nous faisaient assister aux péripéties émouvantes de la guerre de Crimée. Dimanche prochain, ils dérouleront devant nous les scènes encore plus intéressantes de la vie du soldat, sur cette terre d'Afrique, si vantée et si peu connue.

Au milieu des soucis de la guerre actuelle, rien ne saurait distraire comme ces spectacles militaires. Remercions donc les Zouaves, et que toute la Nlle Orléans se presse en foule, dimanche prochain au Théâtre de l'Opéra.

Changement à vue.—Comme les journaux de New-York ont réduit la perte, éprouvée par le Nord dans l'affaire de Manassas, dans moins d'une semaine de 20,000 à 150, un ami nous suggère qu'il n'y aurait rien d'improbable à ce que le Herald de lundi affirmât que non-seulement le Nord n'a pas perdu un seul homme, mais encore qu'il a eu à constater la naissance de plusieurs milliers d'enfants venus à terme et portant armes et cuirasses, dans les départements des quartiers-maîtres et des commissaires.

L'esclave Jesse.—On se rappelle que nous avons parlé de l'arrestation de cet esclave, pour achat de liqueur au coin des rues Girod et Saratoga. Nous avons vu l'autorisation écrite de son maître, par suite de quoi l'esclave a dû être relâché.

Accusation de viol.—Joseph Jolly, tailleur, âgé d'environ 35 ans, demeurant rue Bourbon, près St Philippe, a été arrêté hier soir sous prévention d'avoir abusé d'une jeune enfant de neuf ans et cinq mois. L'enfant étant tombée malade, les parents ne pouvant rien comprendre à la nature de ses souffrances, l'ont interrogée et elle a tout déclaré. L'Officier Mertes a opéré l'arrestation.

Arrestation mystérieuse.—Hier soir, après la tombée de la nuit, les officiers de police du Premier District ont écroué dans une cellule particulière un homme de haute stature, à favoris rouges, bien vêtu, et que l'on dit être l'un des principaux négociants de la rue du Canal. Le registre du poste ne porte aucune mention de cette arrestation, et tous les officiers de police restent muets et méritent le nom de "parfaits know nothing" en cette occasion. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un crime fort grave. Autrement, rien ne saurait justifier une manière de procéder aussi illégale.

Recorder Emerson—Robert Durand, accusé de tentative de meurtre, et L. U. Gaiveté, accusé de complicité, ont été écroués, par ordre du recorder Emerson, en attendant le résultat des blessures de Geo. Lewis. Nous avons publié dans notre dernier numéro les détails de cette affaire.

Joseph Mogridge, qu'un affidavit accuse d'abus de confiance, a fourni un cautionnement de cinq cents piastres pour répondre de sa comparution le 16 du courant. M. Arnold Wagner déclare qu'il lui a confié pour dix-huit cents piastres de fourrage et qu'il refuse de remettre ce qu'il reste à devoir sur cette somme.

James Cogman, alias Cole, et Bunny Poole, sont accusés d'être entrés avec effraction dans une maison de la rue St-Charles, près Poydras.

Plusieurs jeunes gens qui avaient passé la nuit au Lac où ils avaient vidé plus de grands et de petits verres qu'ils ne l'auraient dû, ont été condamnés les uns à dix et les autres à quinze piastres d'amende pour s'être distribué de vigoureux coups de poing dans la rue Saint-Charles. C'étaient de vieilles connaissances, mais le vin avait étouffé en eux la voix de l'amitié.

Mme Catherine Jones, domiciliée dans la rue des Magasins, s'est plainte de ce que William Wiley, qui habite la même maison qu'elle, l'ait frappée, lui ait donné des coups de pied et l'ait enfin menacée d'un couteau. L'interrogatoire de Wiley est fixé au 16 du courant.

Le magistrat s'est débarrassé le plus vite possible d'une foule de battus, d'insultés, de vilipendés, d'assaillis, d'outragés et de volés des deux sexes.

Recorder Gastinel.—George Carrico, watchman du poste Tremé, déclare que dimanche soir, à neuf heures, tandis qu'il faisait sa ronde, il a été insulté, à l'encoignure des rues Franklin et Bienville, par Charley Beck, alias Charles Monroe, propriétaire du café de l'encoignure qu'il a assailli à main armée dans [illegible]. L'inculpé proteste contre l'idée de la police; il dit s'appeler Charles Monroe Beck.

Le même policeman a profité de la circonstance qui l'amenait au bureau pour accuser Annie Hall de s'être montrée dans la rue Franklin dans un costume qui était loin d'être un costume.

J. B. Frank, domicilié au coin des rues des Remparts et St Pierre, est accusé d'avoir assailli, samedi soir, Ed. Murphy, domicilié dans la rue d'Orléans.

Henry Fikan que Louis Lammerman accusait d'assaut et batterie, a été acquitté, le plaignant s'étant déclaré satisfait.

Mme Ellen Davis, domiciliée dans la rue de l'Hôpital, dit que Lucy, esclave de Mme Batchelor, l'a grossièrement insultée, samedi matin, chez elle.

L'officier A. Cooke accuse Jas A. Downs de l'avoir insulté dans un salon d'huîtres de la rue Dauphine, entre Conti et St Louis.

Paroisse Ascension.—Nous empruntons au *Drapeau de l'Ascension* les deux paragraphes suivants:

Lieutenant Bogey Reynaud.—Nous apprenons avec un vif regret que notre brave ami Bogey Reynaud a été blessé à la bataille de Bull's Run. Il a été atteint à une jambe par une balle Minié.

Dans les quelques lignes que nous avons vues de lui, écrites à son frère le lendemain de la bataille de Manassas, il laisse ignorer sa blessure, de crainte sans doute d'alarmer les siens. C'est par une lettre du jeune Comès que nous avons appris cette triste nouvelle. La blessure ne présenterait rien de dangereux d'après ce message. Nous le souhaitons ardemment et espérons bien que notre vieil ami sera assez bien pour recommencer quelques autres belles charges à la baïonnette contre les futurs nouveaux soldats de Lincoln.

Nous publions plus bas une communication du capitaine Maurin qui détruira tous les soupçons injurieux qui auraient pu naître dans les esprits toujours, disposés à mal juger les hommes et les choses.

Tout le monde devrait savoir que si les services de la Compagnie de canonniers n'ont pas été acceptés dès le début de la guerre, c'est que ce corps n'a pas voulu consentir à prendre du service comme simple troupe de ligne.—Depuis, probablement pour les mêmes motifs, il n'a jamais été fait appel à la compagnie pour qu'elle se transporte sur le champ de bataille.—Tout le monde sait aussi qu'outre ces raisons, de hautes influences de cette paroisse, de l'Assomption et de Lafourche, ont été employées pour que cette section du pays ne fût pas dégarnie d'une compagnie qui à tout événement, est, en principale, pour ne pas dire sa seule sauvegarde.

La communication dont il s'agit est la lettre adressée à la date du 4 juin dernier à l'adjudant général de l'Etat par les officiers de la Compagnie des canonniers, lettre dans laquelle ils mettent la Compagnie à la disposition de l'Etat pour entrer en campagne au service actif dès que leur présence sera jugée nécessaire.

Paroisse St Jacques.—Nous lisons dans le *Messager*:

Couvent du Sacré-Cœur.—Samedi matin notre paroisse a été mise en émoi par une fausse nouvelle, et, comme toutes les fausses nouvelles, immédiatement répandue, que la Peste était au Couvent. Nous nous sommes immédiatement enquis de ce qui en était, et voilà ce que nous avons appris:

Samedi matin, Mlle Michel Martin, jeune pensionnaire de 17 à 18 ans, est décédée au Couvent d'une maladie que l'on croit être la fièvre typhoïde. Quelques pensionnaires étaient également atteintes de la fièvre. Ces Dames ont aussitôt fait demander l'omnibus pour prendre les externes et elles ont envoyé immédiatement des dépêches, par le télégraphe et par toutes les voies possibles, à tous les parents, afin qu'ils aient à venir prendre leurs enfants. En effet, le samedi soir et le dimanche, nombre de parents, les plus voisins, emmenaient leurs enfants et pendant toute la semaine aucun bateau ne passait sans prendre des élèves au Couvent. Au moment où nous écrivons ces lignes, vendredi soir, il ne reste au Couvent que trois ou quatre pensionnaires trop malades pour être emmenées. Mlle Johnson est morte vers une heure environ. Plusieurs sont parties avec la fièvre, mais l'on espère que le changement d'air leur aura été favorable. Dans ces circonstances, d'autant plus malheureuses que depuis la rentrée des classes aucune maladie n'avait eu lieu au Couvent, nous devons faire l'éloge des Dames du Couvent aussi bien que des médecins appelés pour donner leurs soins aux malades, pour tout ce qu'ils ont fait tant pour sauver les pensionnaires atteintes de la maladie que pour préserver celles qui étaient bien portantes.

Déplorable accident.—Samedi dernier, à la tombée de la nuit, M. Louis Loëw, employé comme horloger chez MM. Collet et Gex, s'en fut se baigner, comme il en avait l'habitude, sur la batture du collège. M. Loëw était seul, et un nègre, qui traversait le fleuve, le vit descendre de cheval, se déshabiller et se mettre à l'eau. Mais quelques instants après, le nègre voyant toujours le cheval et les habillements sans aucun mouvement dans l'eau, eut le pressentiment d'un malheur et après s'être assuré du fait et avoir reconnu le cheval et les habillements alla donner l'alarme. M. Collet, arrivé des premiers sur les lieux, ne put que trop constater le malheur qui venait d'atteindre toute sa famille, car, chez lui, ce bon Loëw était plutôt un des membres qu'un ouvrier. On se mit à la recherche du corps qui ne fut trouvé que le lendemain, dimanche, vers 10 heures du matin, sur l'indication d'un jeune homme qui avait connaissance d'un trou dans lequel en effet on retrouva le pauvre jeune homme. Le malheureux noyé n'était pas à six pieds de son cheval. Il a péri au bas de la batture, dans le seul trou où un homme ne sachant pas nager pouvait se noyer.

RAPPORTS DU NORD.

Washington, 26 juillet.

Le major Bidwell, actuellement commandant du 1er de Michigan, dit dans son rapport officiel sur l'engagement de dimanche que sa perte, qui est très forte a surtout eu lieu en face des batteries de l'ennemi. La perte en officiers est grande relativement à celle des hommes. Aucuns soldats n'eussent pu demeurer en ligne un peu longtemps sous un pareil feu. Les nôtres étaient arrivés au combat après une marche fatigante de douze milles, dans une course couverte de poussière, et n'ayant eu que peu ou point de temps pour se reposer et se rafraîchir. Malgré leur fatigue, les soldats allèrent au feu avec un courage, un sang froid et une patience au-dessus de tout éloge.

Dans son rapport, le colonel Richardson se félicite de la manière dont le 2ème et le 3ème du Michigan ont couvert sa retraite.

Le général McClellan est arrivé ce soir et s'est rendu seul à son hôtel.

Parmi les incidents de la bataille de dimanche qui méritent une mention, se trouve la visite du secrétaire de la guerre, accompagné d'un petit nombre d'amis, dans le dessein d'assister à l'engagement.

Après avoir conféré quelques heures avec McDowell et reconnu jusqu'à l'évidence que Johnson pouvait bien avoir rallié Beauregard, il partit pour Washington afin de presser le départ des renforts. A son arrivée dans la capitale, il alla droit au Président et au quartier-général du commandant en chef pour leur faire part de ses nouvelles. Quatre régiments qui avaient reçu l'ordre de marcher sur Harper's Ferry pour rejoindre Patterson, furent envoyés au Sud, et cinq autres furent commandés pour dimanche matin. Trois de ces régiments avaient gagné Fairfax avant que la retraite eût commencé.

Le juge McKean, le général Ballard et le professeur McCoy, tous de New York, ont eu aujourd'hui une entrevue avec le Président pour lui demander la mise en activité du major général Wool. La députation a été gracieusement reçue. Elle a représenté que New York, qui a fourni 50,000 volontaires, avait confiance en ce vétéran. Le Président a répondu qu'il n'y avait pas de décision pour l'empêcher d'entrer en service actif et qu'on aurait égard à ses représentations.

Dix mille volontaires sont arrivés à Washington dans les dernières 48 heures.

Alexandrie, 26 juillet.

La conduite des soldats à Alexandrie a été aujourd'hui des plus scandaleuses. Ils étaient tellement ivres que les prisons et les maisons d'arrêt sont presque toutes pleines.

Le général Runyon a publié un ordre portant que désormais tout soldat trouvé dans les rues sans permission après 5 heures serait arrêté.

John Hughes, de la compagnie A du régiment [illegible] de New York, s'est échappé ce soir des mains des gardes tandis qu'ils s'efforçaient de le saisir. On le somma de s'arrêter: il refusa. Il a été tué d'un coup de fusil par un soldat de sa propre compagnie.

Il est avéré que les confédérés étaient parfaitement informés de tous nos mouvements.—Leur retraite graduelle de Fairfax Court House et des autres postes avancés était une partie de leur plan pour faire tomber les nôtres dans des embuscades qui les attiraient peu à peu. De là le mauvais état de leurs travaux de défense à Fairfax et sur d'autres points, qui excitait la risée des hommes versés dans l'art militaire.

Congrès des Etats-Unis.

Résumé des séances.

Washington, 25 juillet.

Chambre des Représentants.—M. Richardson présente des excuses sur sa sortie intempestive d'hier.

La chambre adopte le bill du sénat autorisant le président à allouer $2,000 pour faire représenter les Etats-Unis à l'exposition universelle de Londres, en 1862.

M. Stevens, du comité des voies et moyens, rapporte le bill du sénat supplémentaire à la loi de l'emprunt, avec un amendement autorisant le secrétaire du trésor à fixer la dénomination des bons du trésor au dessous de $50, qu'il pourra échanger pour la circulation, portant un intérêt de 9 p. c. par an, si ce montant est nécessaire pour négocier un emprunt. Le montant total des bons du trésor ne devra pas dépasser $250,000. Les droits sur les importations, thé, café, sucre, vins, liqueurs et tous les droits et taxes d'excise et internationaux qui pourront être perçus, devront être appliqués au remboursement de la dette. Adopté avec une voix de majorité.

L'impôt direct et les droits internationaux sont ensuite discutés en comité général.

M. Stevens propose une taxe sur les esclaves. M. Lovejoy combat cet amendement, par la raison que le gouvernement fédéral n'a jamais reconnu le serviteur comme une propriété.

L'amendement de M. Stevens, taxant les esclaves, est voté par 69 voix contre 25.

MM. Edward et Dunn condamnent sévèrement cette législation hâtive. Pour une mesure de cette importance, il faut prendre plus de temps, afin de pouvoir agir avec intelligence.

M. Shellabarger demande qu'un impôt de 10 p. 100 soit levé sur le revenu annuel.

M. Morrill, du Vermont, dit que puisque le tarif n'a pas été amendé de manière à produire le revenu nécessaire, il faut en venir à l'impôt direct.

La séance du comité général est levée. On propose de renvoyer le bill au comité des voies et moyens, qui sera chargé de faire à la prochaine session un rapport sur le tarif, si cela est nécessaire, sur les taxes directes de l'accise.

Des objections sont présentées, et sur les entrefaites la Chambre s'ajourne.

Sénat.—Un comité spécial est nommé pour faire une enquête sur les circonstances dans lesquelles s'est faite la reddition et la distribution des propriétés des Etats-Unis et des arsenaux maritimes à Pensacola, Norfolk et Harper Ferry.

Sur la proposition de M. Howe, le président est prié de communiquer au Sénat les instructions qui ont été données aux ministres à l'étranger relativement à la rébellion.

Le bill indemnisant les Etats des dépenses qu'ils ont faites pour défendre le gouvernement est voté.

M. Simmons, du comité des finances, rapporte un amendement au bill relatif à l'augmentation des revenus. Le bill est discuté.

Dans le cours de la discussion, les troupes fédérales, et principalement celles du Rhode-Island et du New Hampshire sont l'objet de chaleureux éloges.

Le bill des crédits législatifs est voté.

La résolution de M. Johnson, du Tennessee, est ensuite discutée.

Un amendement de M. Polk, portant "que la guerre civile actuelle a été imposée au pays par les désunionistes, dans les Etats du Nord", est rejeté par 33 voix contre 4.

M. Trumbull est d'avis qu'il est légal de subjuguer des individus en état de guerre et de rébellion, et propose de biffer les mots: "en révolte contre le Capitole et le gouvernement."

M. Harris est en faveur de la résolution. La guerre n'est pas faite dans le but d'abolir l'esclavage, mais si elle devait amener cette abolition, il ne verserait pas des larmes.

M. Fessenden dit que la guerre n'est pas faite dans un but de subjugation ou d'oppression. "Mais nous avons un but, qu'il nous reste à atteindre: maintenir le gouvernement, et c'est à lui de dire si, en poursuivant ce but, il deviendra nécessaire de subjuguer."

M. Doolittle est d'avis que si cela est nécessaire pour soutenir le gouvernement, il faudra bien en arriver à subjuguer, capturer et pendre. Le but de la guerre est simplement de maintenir les lois et la constitution, et ce devoir est plus spécialement dévolu au parti républicain.

MM. Willey et Hale sont également en faveur de la résolution, parce qu'elle votera telle qu'elle a été proposée primitivement. M. Hale proclame que le gouvernement fédéral a le droit d'intervenir dans la question de l'esclavage.

M. Kennedy pense qu'on ne doit pas la guerre aux sécessionnistes seuls. Si les offres pacifiques et conciliantes avaient été acceptées pendant la dernière session, la guerre n'aurait pas éclaté.

La motion d'amendement est rejetée.

M. Breckinridge ne votera pas pour la résolution. Son opinion est que la condition actuelle des choses est due au refus de la majorité, l'hiver dernier, de faire aucune concession.

M. Sherman se fait l'avocat de la résolution. M. Doolittle nie que la majorité du Sénat et l'administration soient les causes de la guerre.

Les débats se prolongent encore pendant quelque temps sur ce sujet, et en fin de compte la résolution est votée par 30 voix sur 5.

Le Sénat s'ajourne.

Washington, 25 juillet.—Les deux Chambres se sont finalement entendues, relativement au bill augmentant l'armée.

L'armée régulière devra être réduite à 25,000 hommes, après la fin de la guerre. Tous les officiers réguliers auxquels des postes auront été assignés dans les nouveaux régiments, rentreront alors dans l'armée régulière avec la paie et l'avancement auxquels ils auront droit.

On croit que le Sénat ne ratifiera pas toutes les nominations qui ont été faites pour les nouveaux régiments.

A l'occasion d'une sérénade qui lui a été offerte ce soir, le général Blair, du Michigan, a prononcé un discours patriotique dans lequel il a exprimé la certitude que l'armée fédérale aurait sa revanche. Des allusions flatteuses à l'adresse du général McClellan, le "Jeune soldat de l'Ouest," ont été couvertes d'applaudissements.

Washington, 26 juillet.

Chambre des Représentants.—M. Colfax du comité des voies et moyens, demande à M. Stevens, président, l'époque probable à laquelle la Chambre s'ajournera *sine die*.

M. Stevens répond que cet ajournement dépend du Sénat.

La discussion se porte ensuite sur le bill de l'impôt direct.

M. McClernand dit qu'avant de s'ajourner le Congrès doit pourvoir à l'augmentation des revenus du gouvernement, sans quoi son crédit tombera.

M. Wright répond qu'il est déjà tombé.

La Chambre se forme en comité pour la discussion du bill de l'impôt direct.

M. Spaulding dit que le congrès a tout fait pour faciliter au gouvernement la suppression de la rébellion, qu'il ne manque que cette mesure. Il faut qu'on ait tout l'argent nécessaire.

M. Divin ajoute qu'en effet ce bill est parfait, puisqu'il assoit le crédit du gouvernement sur une base solide.

M. Edgerton au contraire ne voit pas l'opportunité de la mesure. Il est injuste de faire peser une taxe sur les fermiers, pendant que les agents de change ne paient rien. Mieux vaut encore pour le gouvernement une banqueroute temporaire qu'une aussi odieuse mesure.

On propose divers amendements au bill de l'impôt direct, mais sans arriver à aucun résultat.

La Chambre s'ajourne.

Sénat.—M. Kennedy présente une pétition du maire et des citoyens de Baltimore, se plaignant de l'usurpation des forces militaires dans cette ville, et demandant que la liberté des citoyens et leurs propriétés soient protégées.

On adopte un bill pour la construction d'un nouveau pont en fer sur le Potomac et des réparations au pont actuel.

M. Clark représente la résolution relative au maintien de la suprématie et de l'intégrité de l'Union.

Adopté par 34 oui contre 1 non. (vote de M. Breckenridge).

M. Breckenridge explique qu'il ne veut pas engager les ressources du pays pour une guerre qui, selon lui, ne maintiendra pas l'intégrité de l'Union.

On adopte un bill pour punir les fraudes de la part des officiers qui font ces contrats pour le gouvernement.

La résolution approuvant les actes du gouvernement est renvoyée à demain.

Le bill pour juger et punir la conspiration est adopté.

M. Powell présente une protestation de la minorité du Sénat contre l'adoption du bill, signée de MM. Saulsbury, Pearce, Kennedy, Bright, Breckenridge, Powell, Polk et Johnson. La protestation porte que la trahison est un délit politique qui ne saurait être puni comme le comportent les dispositions du bill.

M. Trumbull réplique qu'il faut établir une distinction entre la trahison et la conspiration.

Le bill pour la suppression de la rébellion est voté.

On discute la question du bill sur le revenu, et on adopte divers amendements.

Sur une motion de M. Sumner, le Sénat se forme en séance exécutive, puis s'ajourne.

EUROPE.

On a reçu au Nord par l'*Arabia* les deux dépêches suivantes:

Toulon, 13 juillet.—Des ordres reçus hier de Paris prescrivent à la première division de l'escadre sous les ordres de l'amiral [illegible], de se tenir prête à partir. La frégate cuirassée la *Gloire* fera partie de l'expédition, dont on ignore la destination.

Paris, 13 juillet.—Un télégramme de Constantinople, en date du 11 courant, annonce que, lundi dernier, le sultan a reçu les représentants de Belgique, de Grèce, d'Italie et de Danemark. La meilleure intelligence règne entre la Porte et les ministres étrangers.

Le *City of Baltimore* parti de Liverpool le 17 juillet et de Queenstown le 18, a apporté les nouvelles suivantes:

Une tentative d'assassinat, heureusement sans succès, a eu lieu sur le roi de Prusse, qui a eu son collet légèrement effleuré par une balle. Le coupable est un jeune étudiant, de Leipsick, nommé Becker. Il a été arrêté.

La santé de Napoléon allait s'améliorant.

Lord John Russell va être nommé pair d'Angleterre.

Les autres nouvelles politiques sont dénuées d'intérêt.

Les droits de douane français sur les sucres ont été légèrement réduits et ceux sur le café également modifiés.

Le *Great Eastern* fera désormais un service régulier entre New York et Liverpool.

Il y avait une légère hausse sur les cotons à Liverpool, et les consolidés fermaient de 89 7/8 à 90.

—Aujourd'hui que l'Inde anglaise est ouverte à nos colonies pour le recrutement des travailleurs dont elles ont besoin, on n'apprendra pas sans intérêt quelle a été l'importance de cette émigration dans les possessions anglaises depuis treize ans.

D'après les documents fournis par le dernier numéro de la *Revue Maritime et Coloniale*, de 1848 à 1860 inclusivement, 246,843 coolies indiens ont été introduits dans les colonies de l'Angleterre; sur ce nombre, l'île Maurice, à elle seule, a reçu 204,951 individus et les Antilles 44,892. C'est une moyenne, en nombres ronds, de 49,000 par an.

Venise, 5 juillet.—On sait que les cafetiers avaient reçu du soi-disant "comité central vénitien" à Turin, l'ordre de ne plus s'abonner au journal *Sferza*, qui paraît à Trieste, ni au journal de Vérone. Les cafetiers s'étant laissé intimider, en effet, la police les somma de maintenir leurs abonnements à ces deux feuilles, sous menace de faire fermer, au cas contraire, leurs établissements. Les propriétaires de quelques cafés n'ayant pas obtempéré aux ordres de la police, on a fermé plusieurs avant hier et hier. Toutefois, quelques-uns ont été rouverts depuis, ce qui semble prouver que ces mesures de rigueur ont déplu en haut lieu.

Ceux des limonadiers qui s'étaient conformés aux ordres qu'ils avaient reçus ont maintenant affaire aux nombreux agents du parti subversif. C'est ainsi, par exemple, qu'avant-hier, à onze heures du soir, on fit éclater un pétard devant le café en *Leone*, qui fit voler en éclat les carreaux des fenêtres, heureusement sans tuer personne. Cet établissement a été fermé aujourd'hui, le propriétaire craignant de nouvelles attaques de la part du parti subversif.

(*Gazette autrichienne*).

Service funèbre et solennel
POUR LE REPOS DE L'AME
DES SOLDATS DU SUD!!!

Vendredi prochain, 9 courant à 8 heures précises du matin, une grande messe sera célébrée à l'église Ste Anne, pour le repos de l'âme des soldats du Sud, morts depuis le commencement de la guerre. Les familles des volontaires sont respectueusement invitées à y assister. 6août—4f

ATTENTION.
VENTE SANS RESERVE.
Marchandises sèches étrangères et américaines.
L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve de marchandises sèches étrangères et américaines qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures à la salle d'encan de H. Samory, No 45, rue de la Nouvelle Levée. Conditions à la vente.

Le shérif vend aujourd'hui à 10½ heures A. M. au No 21, rue Jefferson, 2me District, un lot de meubles et d'effets.

Au profit des familles de nos Volontaires absents.
HARRY MACARTHY,
Le comédien de l'Arkansas,
DONNERA UN DE SES CONCERTS
A L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Mercredi soir, 7 août 1861.
Et la recette en sera consacrée aux familles de nos Volontaires absents. 6 août—2f

PIANOS POUR RIEN!!
MAISON FONDEE EN 1840.
CINQ MEDAILLES D'OR.
JULES FAIVRE,
46........RUE ROYALE........46

RECONNAISSANT du bienveillant accueil qu'il n'a cessé de recevoir du public Orléanais depuis la FONDATION DE SA MAISON, vient d'avoir l'heureuse idée d'une COMBINAISON NOUVELLE, qui mettra l'acquisition de ces excellents instruments à la portée de tout le monde.
PIANOS POUR RIEN.
Tout piano loué de cette maison pendant un laps de temps suffisant pour que le montant de sa location atteigne le chiffre de sa valeur, sera des lors acquis au LOCATAIRE, qui en deviendra par le fait l'unique PROPRIÉTAIRE.
NOTA—Les prix de location et de vente demeurent les mêmes que par le passé. 6 août—6f

AVIS.
QUELQUES papiers appartenant à la succession de feue Vve MARTIN VEILLON ont été égarés. La personne qui les aura trouvés et les remettra à l'administrateur M. Noel J. Bacchus, rue Bagatelle, No 441, 3me District, recevra une récompense libérale. Nlle-Orléans, 5 août 1861. 6 août—1f

RIZ créole—200 sacs riz créole, en débarquement, à vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 6 août—1m

ARTICLES de Marseille—50 caisses vermouth, Noilly, Pratt & Co, 100 paniers huile d'olive de 22 onces, 200 do de de 11 onces, 100 boîtes sardines assorties, 100 do olives verdales, 100 do câpres. A vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 6 août—1m

ABSINTHE SUISSE—100 caisses absinthe Edouard Pernod, 50 caisses absinthe C. F. Berger. A vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61 Vieille Levée. 6 août—1

VERMICELLI et Macaroni d'Italie—50 caisses vermicelli d'Italie, 100 caisses macaroni d'Italie, 50 caisses pâtes assorties d'Italie. A vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 6 août

SUCRE—50 caisses sucre en pain Lovering, à vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 6 août—1m

BEURRE—1c frequins beurre jaune, en magasin et à vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 6 août—1m

FROMAGE de Gruyère—30 meules fromage de Gruyère, en magasin et à vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 6 août—1m

PATES truffes—4 caisses 300 ½ boîtes pâtes truffes assortis, Rodel, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, rue St-Louis. 6 août

VIN—75 caisses vin Lafitte, grandes et ½ bouteilles. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, rue St-Louis. 6 août

CLOUS de girofle—2 balles clous de girofle à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, St-Louis. 6 août

PETITS POIS—4 caisses 300 ½ et 100 ¼ boîtes petits pois de Briant de Paris, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, St Louis. 6 août

CASSIS—[illegible] pipes cassis de Mont d'Or, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 6 août

MUSCAT—50 caisses vin Muscat de Lunel, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 6 août

SAVON—50 caisses savon blanc chimique, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 6 août

CEPES—1 caisse 50 ½ boîtes cèpes à l'huile, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14, St Louis. 6 août

NOIX MUSCADES—1 balle noix muscades, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 6 août

SAUMON—2 caisses 200 ½ boîtes saumon à l'huile, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis. 6 août

CIGARES de la Havane—125,000 cigares de la Havane de toutes grosseurs, telles que Regalias, Media Regalias, Londres, Severo, Operas, Millar, &c &c, des marques les plus recherchées, telles que Cabanas, Flor de Morales, Intimidad, El Sol, &c, en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, rue des Magasins, No 64. 6 août

RHUM de la Jamaïque—50 poinçons rhum de la Jamaïque, première qualité, à vendre en douane par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 64, rue des Magasins. 6 août

AVIS.
LES créanciers de la succession de François Xavier Silvy, sont notifiés d'avoir à se présenter à G. Drouet, avocat de la dite succession, bureau Passage de la Bourse St-Louis, No 115, et de lui faire connaître le montant de leurs créances et les titres sur lesquels elles sont fondées. 3août—3f en 10j

PRUNEAUX et cerises à l'eau-de-vie—120 caisses pruneaux, 16 et 24 pouhans; 116 caisses pruneaux, 24 et 36 petites boîtes; 50 caisses cerises à l'eau-de-vie, Colmar jaune, en magasin et à vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 29 juil

SUCRE de la Havane—350 caisses sucre blanc, carré jaune et moscovado brut, en magasin et à vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 29 juil

VINS d'Oporto et de Madère—20 ¼ pipes de vin d'Oporto, S. Roig, en magasin; 12 ¼ pipes de vin d'Oporto, Grossmit, en Douane; 24 ¼ pipes de Madère, Bernard, en Douane; 20 caisses Madère, Grossmit, en Douane. A vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 29 juil

VERMICELLI, MACARONI &c.—En magasin et à vendre par le consignataire: 20 caisses vermicelli d'Italie, 20 " macaroni ", 20 " pâtes assorties ". FREDERIC AVET, 59 et 61 rue Vieille Levée entre Bienville et Conti. 3 juin—1m

EAU-DE-VIE et genièvre du pays. 60 barils à vendre par BERNARD TURPIN, 99, rue Vieille Levée. 27 juillet

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 5 août 1861.
LE 1er du courant, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de NEUF pour cent sur lequel provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à partir de lundi 12 du courant.
E. ROUSSEAU, caissier. 3août—3f

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle Orléans, 1er août 1861.
LE 27 du mois dernier, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi annuel de huit pour cent, lequel provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir de samedi, 10 du courant.
L. BERNARD, caissier. 1 août—

Bateaux pour le lac Pontchartrain.
Partant du pont du Bayou St Jean
A l'extrémité du chemin de fer de la ville.
DES bateaux, traînés par des chevaux, partant alternativement toutes les heures, de 7 heures à 10 1/2 heures du matin, et de 2 heures de l'après midi à 8 heures du soir, du pont du bayou St Jean et du village situé à l'extrémité du bayou, sur le lac Pontchartrain. Les dimanches les départs ont lieu toutes les heures, de 6 1/2 heures du matin à 8 heures du soir.
Chaque passager paie d'avance vingt cents prix total de l'excursion. 3 août—1f

Succession d'Alphonse Gardès.
LES créanciers de cette succession sont invités à présenter leurs réclamations dans les dix jours qui suivent cet avis à F. S.-BIRON, curateur de cette succession, à son bureau, rue St Pierre, maison Pontalba. 2août—3f

COCHONS.
A VENDRE, à la 3ème St-Louis, sur le chemin de Gentilly et le canal Marigny—150 COCHONS GRAS, au lots au gré des acheteurs. 31 juil—6

MANUFACTURE D'ARMES,
SABRES, EPEES,
Sabre-baïonnette.
NOUS sommes prêts à vendre et à recevoir des ordres pour les articles suivants:
Sabres d'ordonnance pour officier, lame unie.
" " " " damasquinée.
Epées incrustées d'or.
Sabres de tout genre faits sur commande.
Sabre baïonnettes, seuls ou adaptés au mousquet.
Les compagnies pourront contracter pour faire rayer leurs fusils et les faire disposer à sabre-baïonnette.
Sabres, ceinturons, plaques en tout genre.
Les Réparations et les Ornements seront faits sur commande.
L'examen de ces articles en établira la supériorité en même temps que la modicité des prix.
Dépôt, 75 rue du Camp, au 1er étage. 5 août—2com

Savanne à louer.
LES personnes qui désirent louer une SAVANNE pour leurs bestiaux y trouveront une très vaste et en clôture, sur la rive droite du fleuve, à deux milles en dessous d'Alger, vis à vis les Casernes.
S'adresser sur les lieux. 5 août—6

Théories—Théories.
Théorie de l'Art Militaire.
A VENDRE
Au prix réduit de $0 50 le vol.
à la librairie CH. GUERRINAUD, Encoignure Royale et Orléans.
N. B.—Le public est averti qu'il ne reste que peu de volumes de cet ouvrage. 3août—4

Huile de foie de Morue.
On trouve constamment à la pharmacie de F. F. DUCONGE, 39, rue de Chartres.
Huile de foie de Morue de Hogg.
Huile de foie de morue brune de Fauré.
Huile de foie de morue de Jongh.
Huile de foie de morue de Rosalou.
Huile de foie de morue de Burnett.
Huile de foie de morue brune par gallon.
En gros et en détail. 3o 6t

Vieux whisky Monongahela et Bourbon.
QUELQUES barils à vendre. S'adresser No 90, Passage de la Bourse. 3 juillet

HEBERT & ESCOUSSE.
131 rue de Chartres,
Ont le plaisir d'informer leurs abonnés aux JOURNAUX FRANÇAIS
Ainsi qu'au COURRIER DES ETATS-UNIS Etc., Etc.,
Que vu une combinaison particulière prise par eux ils se trouvent à même de pouvoir leur servir leurs abonnements. 29 juil—6

A VENDRE
A GRAND SACRIFICE
Pour clore une consignation.
100,000 cigares de la Havane, De différentes marques.
S'adresser 75, rue du Camp, au premier étage. 29 juil—6f—3p

EAUX-DE-VIE de Cognac et de La Rochelle—30 futailles cognac Saucy & Co. de preuve, 20 futailles cognac J. Renier, de preuve, 25 do Vineyard Proprietors, de pr. 1852, 34 do Otard Dupuy & Co, 1858, 13 do do 1859, 15 do Gibes, 1re pr. 1865, 18 do Ritbord, 1863, 17 do C. C. C. A. Cahusac, extra 1re p., 13 do Ansac Seignette, La Rochelle, do p., 4 do A. Seignette, do, 30 do Prévots, do. En douane et à vendre par S. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée. 29 juil

VIN ROUGE supérieur—16 barriques St-Estèphe, 30 barriques St Emilion, 16 barriques Margaux, 75 caisses St-Julien Gautherin, 75 do St-Estèphe do, 10 do Léoville do. En magasin et à vendre par S. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée.

LAGER BEER DE BAVIERE—25 barriques, de la célèbre Lager Beer de Bavière, en magasin et à vendre par BUNTZE & CO.

JUS de fruits—45 caisses jus d'ananas, 10 do jus de framboises, 25 do jus de groseilles; 15 do jus de fraises, 5 do jus de mûres. A vendre par BERNARD TURPIN, 99 rue Vieille Levée. 21 juil

GOTTSCHALK & MAGNER,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 32,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond. 1erfev—6m

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties, 30 demi-caisses vieux cognac. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 39 Vieille Levée. 4 avril—1f

CONSERVES alimentaires pour la marine et l'armée—30 caisses, telles que pâtés de gibiers et de foie gras, Truffes, civets de lièvres, salmis de gibiers, bœuf bouilli-rôti, anguilles à la Tartare, à l'huile, andouillettes truffées, petits pois, champignons, légumes royaux à l'huile, bouillons gras, juliennes au gras. A vendre par LOUIS BAILLY BLANCHARD jr, 39, Vieille Levée. 10 juin—15

A VENDRE,
ensemble ou séparément,
DEUX TERRAINS contigus, situés à Lafayette, rue du Camp, entre Philip et Première, dans un des quartiers les plus respectables de la ville et où il ne se trouve que des maisons de résidence.
Ces terrains, désignés par les Nos 16 et 17, d'après un plan de Benjamin Buisson mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue du Camp, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés au fond par une allée commune de vingt pieds de large, ouvrant sur la rue Philip.
Pour les conditions, s'adresser à Robert J. Ker, notaire, rue St-Charles, No 23. 12 juillet—10f 3 pe

HUILE d'olives, Aviador l'aînée à file—350 paniers de 22 onces, à vendre par WM F. VREDENBURGH, Rue Vieille Levée, No 38. 23 juil

EAU DE VIE de cognac et de la Rochelle—400 futailles des marques: Vin Growers C., Leon Le Berton 1865, V. Lescoq 1825 et 1815, M. Julien Laferrière & fils, Vinquit, Tricoche & Co, Arsac Seignette, Jules Dupont & Cie, &c., &c, à vendre par W. F. VREDENBURGH, No 38 Vieille Levée. 23 juil

BI-CARBONATE DE SOUDE—400 barillets de la marque "Dixon & Co", à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée. 22 juil

GENIEVRE DE HOLLANDE—15 pipes de la marque "Steamboat", "Simon Rynbende & Zoons; Schiedam", à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 38 rue Vieille Levée. 22 juil

LE DR. RANCÉ
A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.
DR. ED. KUNEMANN,
De la Faculté de Paris,
No 208, entre Ursulines et St-Philippe. 14avril—6m

CIGARES DE LA HAVANE—22,000 Millars Baltimore Club, 250; 5,000 Regalia do do 100; 1,000 do Knickerbocker, 100. En magasin et à vendre par S. PLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 29 juil

JOURNAUX FRANÇAIS.
HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres.
Désignation des journaux dont il reste des abonnements disponibles pour la présente année.

Illustration,	15	abonnements
Cours de Littérature de Lamartine,	3	do
Conseiller des Dames et Demoiselles,	4	do
Moniteur do do	4	do
Moniteur de la Mode,	2	do
Petit Courrier des Dames	2	do
Journal des Demoiselles	2	do
Le Bon Ton,	1	do
La France Elégante,	1	do
La Mode Illustrée,	1	do
Journal des Jeunes personnes,	1	do
La Broderie Illustrée,	1	do
Moniteur des Modes de l'Enfance	1	do
Journal des Coiffeurs,	1	do
Journal des Tailleurs,	1	do
Le Parisien—pour tailleurs	1	do
Cinq Centimes, illustrés,	1	do
Connaissances Utiles	1	do
Revue Spiritualiste,	1	do
L'Ami des Sciences,	1	do
Revue de Thérapeutique, Medico Chirurgicale,	2	do
Bulletin de Thérapeutique	1	do
Gazette Hebdomadaire de Médecin et de Chirurgie	1	do
Abeille Médicale,	1	do
Conseiller des Familles—Continuation de la Santé Universelle,	2	do

31 mars

Eaux-de-vie, vins, huiles, &c,
DOUZE octaves cognac Jean Louis 1798 supérieur, 70 quarts do do 1811, 10 do do J. H. Dixon 1840, 20 octaves do do 1850, 20 quarts do do do, 20 octaves do do do, 72 quarts do do St-Julien 1848, 25 do do Alex. de Monterou 1840, 25 do do Otard, Dupuy & Co 1852, 20 do do do 1856, 10 do do F. Guean 1858, 2 pipes genièvre "Cygne", 120 quarts sherry, 10 do madère, 100 barriques vin rouge St-Julien, 70 do Côte de Bourg, 50 caisses do St-Julien, 20 do Margaux, 30 do Chateau Latour, 20 do Cos d'Estournel, 15 do Château Beychevelle Margaux, 15 do Haut Talence, 10 do Château Margaux, 1848, 10 do Chateau Lafite, 1848, 10 do Château Yquem, 20 caisses champagne impérial, Bouche, fils & Drouet, 300 paniers do do ancre, 40 caisses prunes au cognac, 20 do sardines Guillaux. A vendre par J. & J. TARDOS, 45 Vieille Levée. 4juin

J. R. Jaffray & Co.,
7, ST. HILDRED'S COURT,
Londres, (Angleterre).
Agent, M. J. V. DURAND, Nouvelle-Orléans. 27 juil—6m

A vendre et en Douane,
TRENTE poinçons rhum de la Jamaïque de première qualité, à vendre en Douane par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64. 27 juin

ARTILLERIE.
LES jeunes gens qui désirent se joindre à une compagnie choisie d'Artillerie, pour service immédiat, sont invités à se réunir, MERCREDI SOIR, 7 août, à 7 heures et demie, au dessus du dépôt, au chemin de fer de Carrollton, à l'encoignure des rues Perdido et Baronne.
La Compagnie compte déjà soixante-un membres sera à même de partir immédiatement pour le théâtre de la guerre. 6août—1f

LÉGION FRANÇAISE.
3me Compagnie.
LES officiers se continuent comme par le passé pour les membres de cette compagnie à leur caserne, rue du Bassin, coin Toulouse, à six heures et demie du soir précises, le MARDI et JEUDI de chaque semaine.
Par ordre du capitaine. DU QUESNAY, fourrier. 6août

VOLONTAIRES FRANÇAIS.
LA 6me compagnie, quartier Poydras, se réunira MERCREDI, 7 août, pour communications importantes. Le Commandant prendra... On se réunira chez M. Carité, à 7 heures précises du soir.
Tous les membres signalés seront priés d'être exacts.
Par ordre du commandant, Le capitaine adjudant-major, BROUNIET. 6août—2f

TIRAILLEURS FRANÇAIS.
Les personnes qui désirent s'inscrire pour compléter l'effectif de cette Compagnie, acceptée par l'adjudant général de l'Etat, sont priées de se présenter à la caserne, au coin des rues Jefferson et Levée, le mardi et le vendredi, à 7 heures du soir.
Des certificats de présence seront immédiatement délivrés.
La Compagnie se réunira ce soir, 6 août, à 7 heures précises, pour communications très importantes. Tenue de ville, képi, ceinturon et fusil.
La plus grande ponctualité est requise.
Le capitaine, G. CHAGNARD. 6 août—1f

LÉGION BELGE.
Les membres sont invités à la réunion extraordinaire qui aura lieu à notre local ordinaire, No 37, rue St-Philippe, JEUDI prochain, 8 courant, à 7 heures précises du soir.
Les Légionnaires sont priés d'être exacts, nous avons des choses de la plus grande importance à discuter. Les quelques reptiles qui se sont glissés parmi nous ne peuvent plus nous nuire.
JUSTE FONTAINE, 1er Lieutenant-Commandant.
Par ordre, JEAN MOUS, 1er sergent, faisant fonction de sergent-major. DENYS, sergent-fourrier. JULES D. VANHIP, trésorier. 6 août—2f

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva-Orleans.
¡ Compañía de Reserva !
Los miembros que la componen se reunirán el miercoles 7 del corriente, á las seis de la tarde, en la sala de armas, esquina Tremé y Bayou viejo, para tratar de asuntos importantes.
Por orden del capitan.
El sargento, 1o, JAYME MAGÉ. 6agosto—2

VOLONTAIRES FRANÇAIS.
La 4me Compagnie est convoquée à se réunir MARDI, 6 courant, à la caserne habituelle, pour une affaire importante.
On prie les membres de la Compagnie d'être ponctuels.
Par ordre du Lieutenant GÉRARD et des sous-Officiers. 5août—2

REGIMENT DES GARDES D'ORLEANS.
Troisième Compagnie.
La Compagnie se réunira en bourgeois à l'arsenal, rue d'Orléans, mardi 6 courant, à six heures et demie de l'après-midi.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine, J. B. SORAPURU, Sergent major. 5 août—2

REGIMENT DES GARDES D'ORLEANS.
Sixième Compagnie.
Les membres de la Compagnie sont notifiés de se réunir tous les lundis, mercredis et vendredis, à 7 ½ heures du soir, pour exercice de peloton.
Par ordre du capitaine Che Bienvenu. F. C. LORET, Sergent major. 5août—3

VOLONTAIRES FRANÇAIS.
A partir de ce jour, le soussigné, capitaine commandant le 1er escadron cavalerie à Algiers, donne sa démission. CH. LE CARPENTIER. 6 août—1f

AVIS.
Les membres de la Compagnie Réserve de la Nlle-Orléans, sont requis de se réunir MERCREDI prochain, 7 courant, à 7 heures précises, à la salle de l'Union, rue Bourbon... pour affaires importantes. Les membres sont tenus d'être ponctuels.
Par ordre du capitaine, AD. DEJAN, Sergent Major. 6 août—1f

NATIVE GUARDS COMPANY.
La séance régulière mensuelle aura lieu MARDI prochain, à 8 heures P. M., au local de la Compagnie, rue Victoire, entre Français et Champs Elysées.
Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du capitaine. 3août—2f

Volontaires—Attention!
LES soussignés offrent à vendre aux compagnies de Volontaires CINQ CENTS SACS A DOS, pour tous les genres d'équipements militaires, en dépôt au prix.
H. LEBRETON & CO., 136, rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre.
N. B.—Que l'on s'adresse de suite. 6 juil—30

Rhumatisme et Diarrhée.
LE propriétaire des célèbres remèdes pour le rhumatisme et la diarrhée présente aujourd'hui de nouvelles preuves de leur efficacité. Les certificats et déclarations émanent de citoyens respectables. Nous devons dire que chaque malade est traité par un remède particulier. S'adresser au No. 117, rue Ste Anne.
Le présent est destiné à certifier que ces remèdes qu'on se procure au No 117, rue Ste-Anne, ont guéri une de mes négresses qui souffrait depuis plusieurs années de rhumatisme. Beaucoup de médecins l'avaient déjà traitée, mais sans résultat favorable. Je dois dire que le médicament que vous m'avez donné l'a guérie en trois jours et qu'elle est maintenant parfaitement saine.
J. H. LENGSFIELD, Rue des Magasins, entre Erato et Thalie.
Je certifie que j'ai été guéri d'une diarrhée dont je souffrais depuis un an. Après avoir essayé vainement de tous les remèdes, j'obtins au No 117, rue Ste-Anne, un médicament qui m'a guéri et que je recommande à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert moi-même.
MARTIN FORD, No 146, rue du Camp. 11fév—1p

GUÉRISON IMMÉDIATE
du Croup, du mal de Gorge, des brûlures et blessures récentes.
TOUTES SORTES D'ULCERES GUERIS
(même ceux provenant de maladies secrètes)
remèdes pour les Hémorroïdes, la mauvaise haleine, le tonu, la pierre, les vers, fièvres au frisson, maux d'oreilles, etc. &c.
REMEDE SPECIAL POUR CHAQUE MALADIE
S'adresser au No 117, rue Ste-Anne.
Heures de bureau: Tous les jours, de 1 heure à 3 h. et demie P M. En outre le mardi et le jeudi, de 9 à 11 du matin 4mars—1p

Succession de Anthime Labranche.
AVIS.
TOUTES les personnes qui pourraient avoir quelque réclamation contre la succession de feu Anthime Labranche, sont invitées à les faire connaître au bureau de D Augustin, avocat de l'administrateur, Passage de la Bourse No 126, sous un délai de dix jours de cette date.
Signé E. MARTIN administrateur. Nouvelle-Orléans 1er août 1861. 1août—1,5,10

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.
NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles; DE LA TOILE CIRÉE de 3 à 24 pieds de large; nattes, droguets anglais et toiles damassés pour dessus de tables.
Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cocos pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix.
A. BROUSSEAU & Co. 3juv—6b

SARDINES—175 caisses sardines 1/4 et 1/2 boîtes; Muscat—50 caisses vin Muscat grandes et 1/2 bout. Malaga—40 barils Malaga doux. Whisky—300 barils whisky, Tuscaloosa, Bourbon Monongahela. Sherry—30 barils et demi barils Sherry. Madère—6 pipes et 20 1/4 vieux Madère. Porto—4 pipes vieux Porto. Asperges—12 caisses asperges de choix. Cirage—100 caisses cirages, simple et double boîtes, 2000 sacs à café vides. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 et 16, rue St-Louis.

PETITS POIS FRANÇAIS—100 caisses de 50 1/2 boîtes petits pois, accommodés, à vendre par B. TURPIN, 95, rue Vieille Levée. 26 juil—6f

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala, 3 caisses do de Manille, à vendre par B. TURPIN, 95, rue Vieille Levée. 26 juil—6f

Vin de St Georges! St Georges!
LE soussigné offre à vendre à sacrifice, malgré la hausse qu'il y a sur les vins ordinaires
20 barriques vin du VIEUX St GEORGES, 1re QUALITÉ.
Ce fameux vin a été choisi dans la cave du propriétaire et importé directement par J. PLAISENT. Les amateurs et gourmets pourront venir le déguster au No 3 rue St Louis, au 2d étage. 26 juil—1m

HUILE de lin—20 barils huile de lin anglaise. Graines de lin et farine de lin—10 barils. Houblon! houb on! houblon—5 balles d'une qualité supérieure.
Raisins de Malaga—300 boîtes, 300 ½ de 210 ¼ do. Amandes de Tarragone—310 sacs d'une qualité supérieure.
Bouchons! bouchons—300 balles en magasin de toutes grandeurs.
A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 25 juil—30

Fusils à deux coups.
NOUS vendrons un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantité ou en détail, aux Gardes Urbaines ou tout autre corps, pour la défense de la ville, à des prix couvrant les frais d'importation. Fusils de $15, 18 et $20, très légers, chez ROUSSEL & VOORHIES, No 83, rue du Canal. 18 mai

UNE PRESSE HYDROLIQUE,
A VENDRE PAR
CUSACHS & OGDEN,

MOUTARDE française—60 caisses de 48 flacons, à vendre par WM F. VREDENBURGH, 38, rue Vieille Levée. 22juil

EAU DE COLOGNE, Farina—1 caisse véritable eau de Cologne en bouteilles recouvertes en osier, de trois grandeurs, à vendre en gros et en détail, par ROUSSEL & VOORHIES, 83 rue du Canal près Chartres. 29 juin

MARSEILLE—400 paniers huile Plagniol, grandes et demi-bouteilles, 200 caisses vermouth Noilly Prat & Co, 100 do do Jouny & Co, 100 do vin muscat Frontignan, 100 do absinthe assortie, 100 do eau de fleurs d'oranger, 50 do cassis, punch et ratafia, 50 do kirsch Noilly Prat & Co, 30 barriques vin rouge Bergerac. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée. 9 mai

FRAISES au jus—30 caisses fraises au jus en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane No 46.

CHAMPAGNE—300 paniers champagne de divers marques, à vendre par S. PLASSAN, rue Vieille Levée, Nos 38 et 40. 29 juin

GENIEVRE de Hollande—15 pipes de la marque "Steamboat", à vendre par AM. COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 25 juil

Pour Mandeville Lewisburg, Madisonville et Covington.
Le paquebot neuf A. G. BROWN, capitaine W. J. POITEVENT, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au lac, à l'arrivée des convois suivants
LUNDI.......... 4 heures P. M.
MERCREDI...... 4 do do
VENDREDI...... 4 do do
SAMEDI......... 4 do do
Il n'ira à Covington que les mercredis et les samedis.
Le A. G. Brown partira de Covington tous les jeudis, à 3 heures et demie du matin et arrivera au chemin de fer à temps pour le convoi de huit heures et demie du matin. Il partira de Mandeville les lundis, les mardis, les jeudis et les samedis, à 4 heures et demie du matin. Le A. G. Brown fera des excursions tous les dimanches et quittera le chemin de fer à l'arrivée du convoi de huit heures du matin, partira pour s'en revenir de Madisonville à trois heures et demie P. M., et arrivera à temps pour le convoi de 7 heures du soir.
N. B.—Les personnes qui voudront du fret sont priées de mettre dessus le nom du bateau.
P. A. SHAW, agent, Rue Front, Nos 23 et 25. 3 juil

Concert au lac.
UNE grande et très musicale aura lieu tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, au restaurant Boudro à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain.
Les artistes appartiennent à l'orchestre du Théâtre de l'Opéra. On commencera à 4 heures de l'après-midi. 27 juillet—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle Orléans,
Nlle Orléans, 10 juillet 1861.
A UNE élection tenue, le 8 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus les Directeurs pour l'année
MM. S. Plasson, P Matchés, J. N. Bisho, F. Moreno, fils, A. Lafourest, W. A. Gordon, C. H. Kernion, P. Queyrouze, H. Peychaud.
Et à une assemblée des Directeurs, laquelle a eu lieu aujourd'hui, M. H. Peychaud a été réélu Président à l'unanimité, et M. S. Plasson, vice-président.
LOUIS BARNETT, secrétaire. 11 juil

Bureau des Assureurs.
Nouvelle Orléans, 23 juillet 1861.
AUJOURD'HUI, à une assemblée de ce Bureau, la résolution suivante a été adoptée, avec ordre de la publier:
Résolu, qu'aucune assurance de rivière sur le coton en destination pour ce port, ni aucune assurance contre l'incendie, sur le coton à la Nlle Orléans ne sera prise tant que le blocus ne sera pas levé et que la navigation de ce port ne sera pas libre. Le coton qui se trouve sur les habitations peut être assuré contre l'incendie jusqu'à trois quarts de sa valeur, pourvu qu'il soit emmagasiné en lots n'excédant pas cent cinquante balles et qu'il y ait entre les lots un espace de cent cinquante pieds au moins.
JAMES H. WHEELER, secrétaire. 24 juillet—12

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 22 juillet 1861.
AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, et un dividende extra de cinq pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois, et qui seront payés aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir de lundi, 5 août prochain.
AUG MONTREUIL, caissier. 25 juillet—

Achat de meubles de seconde main
LE soussigné offre d'acheter, à très bon prix, tous meubles de seconde main, par gros ou par petits lots.—A aussi vente, échange et réparation de meubles.
Les familles qui voudraient se défaire de leur mobilier feront bien de s'adresser au soussigné.
J. F. CASANAVE, 130, rue de la Douane, près Dauphine. 23 juillet—1m

AVIS.
LE soussigné ayant été nommé seul agent pour les créanciers de A. Hunt & Co, de Shreveport, Lne, est la seule personne autorisée à régler les dettes et collecter les réclamations de la maison.
CLGER LAUVE, Bureau, succursale de la Banque des Citoyens. Shreveport, Lne, 29 juin 1861. 3 juil—1m 3f p.s.

Avis de Société.
LES soussignés (57 et 39 rue Bienville) ont formé une société pour le commerce des meubles dans cette ville. Philippe Duclos et François Cazalas sont associés actifs et Mme Marie Maravite, veuve de Jean Datas, associée en commandite, d'après les conditions et stipulations contenues dans l'acte de société passé par devant M Hugues Pedesclaux, notaire public, le 22 mai 1861, auquel il est référé. Les associés entendent profiter de cette occasion pour dire que la faillite de la maison confiée qu'ils n'avaient aucun pour la décision des circonstances sur lesquelles il n'avaient aucun contrôle et que ... pour les satisfaire et qu'ils exécuteront promptement les commandes qui leur seront envoyées.
P. DUCLOS, FRANÇOIS M CAZALAS, Vve DATAS. Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1861. 12 juil—1m

Dissolution de Société.
LA société existant jusqu'ici sous la raison FLECHIER & BOUVIER est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Le soussigné continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.
C. O. FLECHIER, rue Toulouse, No 122. Nlle-Orléans 12 juillet 1861. 13 juil—30f

ON demande un COMMIS pharmacien et un APPRENTI. S'adresser par la poste, boîte No 855. 1 août

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
A partir du 10 juin les trains de passagers partiront de la gare au bas de la rue Calliope à 7 heures A. M. et à 3 P. M. et arriveront à 9 heures et 15 minutes A. M. et à 5 heures et 45 minutes P. M.
Le train du matin correspond exactement à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Meridian, et ce point il y a des correspondances établies avec le chemin de fer de Mobile et Ohio pour le Nord et le Sud. Le train de l'après-midi correspond à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Le train du matin correspond aussi avec le chemin de fer central du Mississippi pour tous les points au Nord et à l'Est.
Prix du billet pour Mobile.......$12 50
" " Selma.......
" " Montgomery.......25
Temps du trajet pour Mobile....24 heures.
" " Selma....
" " Montgomery.....45
T. S. WILLIAMS, Surintendant-général. 2 juil

Etablissement hydrothérapique DU SUD, Du Dr RANCE, A BILOXI (Mississippi).
CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Brunhendi, et dirigé actuellement par le Dr H. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain. 24 avril—

99, Rue de Chartres, au 1er étage,
LEON LAUGRIN, avocat
(Licencié en droit de la Faculté de Paris),
AYANT établi une correspondance directe avec plusieurs agents d'affaires de Paris et des départements, se charge, à des prix modérés, des affaires ordinaires devant les Cours de Justice, de tous recouvrements de créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 10 juin—

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.
DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Pilules anti-syphilitiques du Dr Vergé.
Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.
Ces spécialités seront ordonnées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.
S. Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov

SALAISONS françaises—100 caisses cèpes, 100 caisses olives, 100 caisses cornichons, 15 barillets olives, 30 caisses olives farcies, 30 caisses anchois à l'huile. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 22 juil

ARTICLES divers—200 caisses absynthe suisse, 50 caisses kirsch de la forêt Noire, Lecoultre, 50 do du vermouth, Noilly Prat & Co, 200 paniers de 12 bouteilles huile d'olive, 500 caisses savon de Marseille, 500 caisses macaroni, 100 caisses pâtes assorties, 50 caisses sardines à l'huile, grandes, demi, quarts de boîtes, 100 paniers vin de Heidsieck Piper, grandes et demi bouteilles, 100 do do Laforestier do do, 30 do do de Moët & Chandon do do. En magasin et à vendre par LANATA FRERES, 9, et 11 rue Jefferson. 24 juil

LIQUEURS, etc—100 caisses cassis de Mont d'Or, Noilly fils & Co, 75 do extraits de punch au rhum du do, 25 do ratafia de cerises do, 30 marasquino de Zara, 30 do curaçao de Hollande, 100 do eau de fleurs d'oranger, 26 estagnons de 7 1/2 gallons, eau de fleurs d'oranger, 25 do 15 do do do, 25 caisses eau de rose, 25 caisses guignolet d'Angers, en magasin et à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson. 22 juil

FRUITS—200 caisses cerises à l'eau de vie, 50 caisses fruits assortis à l'eau de vie, 100 caisses fruits au jus assortis, 100 barils amandes du Languedoc, coques tendres, 10 barils amandes cassées, 25 sacs noisettes de Sicile, 50 caisses prunes d'Ente, 500 tambours figues de Smyrne, 100 caisses raisins de Malaga. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson. 22 juil

BAQUETS—250 doux. baquets peints; BOUCHONS—50 balles bouchons peints et réguliers; WHISKY—200 caisses Valley whisky; FICELLES—4 barriques ficelles françaises; ABSYNTHE—28 caisses absynthe, E. F. & Y. L.; PLANCHES A LAVER—100 doux. planches à laver; SALAIS—30 do baisers assortis; BOUTEILLES—400 paniers bouteilles Bordelaises; TRUFFES—200 caisses 400 ½ boîtes truffes du Périgord; PÉTARDS—300 caisses pétards Chinois, No 1, Gobdahop. QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 16, rue St-Louis. 20 juin

HUILE d'olive—75 paniers 12 bouteilles Plagniol, 150 do 24 ½ do do. En magasin et à vendre par C CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

MAISON
GUILBAUX & GIEFERS,
Successeurs de T. DANFLOUS,
191 Rue Royale, 193
IMPORTATION de Selleries anglaise et française et manufacture de Selles et Harnais, d'équipement militaire du Sud.
—ATTENTION—
Vu les circonstances, tout ordre donné seront exécutés dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; aussi, une grande quantité de Mors, Etriers, Selles, Brides, Tapis, Selle, Etoffes à couvertures en laine et en fil, venant d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 jan—

FRAISES au jus—50 caisses fraises au jus, 100 do fruits au jus assortis, 100 do fraises à l'eau de vie au, 100 do cerises à l'eau de vie. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée. 20 juin 15

FRAISES au jus — 30 caisses en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane.

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.
2000 flacons dragées de santonine, de Collas et Pelletier, 1000 bouteilles sirop de Briant, 1000 bouteilles rob de Boyveau Laffecteur, 1200 flacons pilules de Vallet, 1200 flacons phosphate de fer de Leras, 1000 bouteilles élixir anti-glaireux, 1000 bouteilles eau de Vichy, naturelle.
Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy, préparé avec les sels naturels; pilules de Colbert, articles montana de Pelletier; Benzine Collas; vin de Séguin; capsules de Mothes; parfumerie et poudre de riz en gros, &c. &c.
A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne. LOUIS CASTEL.

ESSENCES, GRAINES DE LIN, etc.—2,500 lbs Essence Geranium Portugal, Rose, Neroli, Amandes, etc; 100 barils et sacs Graines de Lin; 20 barils Moutarde, en quarts et en sacs; 100 caisses Manne en larmes et en sorte; 25 caisses Gomme Arabique, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr., 62 et 64, Vieille Levée. 3mai

EN magasin et à vendre par le consignataire: 100 caisses vermouth, Noilly Pratt & Co, 75 do absinthe suisse, E. Pernod et F Berger, 50 do savon de Castille, à vendre par FRED. AVET, Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61, entre Conti et Bienville. 17 juin—1m

VINAIGRE—25 barils vinaigre de vin blanc, en magasin et à vendre par S D GRATIAA & Co.

COMPAGNIE DU Grand Chemin de fer De la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Département des Terres.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1861.
LA Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, en vertu d'un acte du Congrès des Etats Unis du 3 juin 1856 et d'un acte de notre Législature d'Etat du 10 mars 1857, est devenue propriétaire de 750,000 acres de terre libre de toute hypothèque.
Ces terres sont comprises dans une étendue de trente milles de large ou quinze milles de chaque côté du chemin de fer, s'étendant d'Alger, qui fait face à la Nouvelle-Orléans, à la rivière Sabine, ou la borne orientale du Texas—distance de deux cent cinquante huit milles. Le chemin projeté et qui devra s'étendre dans le Texas traversera le rayon de la plus fertile partie de l'Ouest.
Les terres situées en face des premiers cent vingt-cinq milles du chemin de fer de la Compagnie se trouvent dans la vallée alluviale riche et bien boisée du fleuve Mississipi, sur le Bayou Lafourche, le Grand Lac et ailleurs. Entre les cent vingt-cinquième et les cent quatre-vingt-dixième milles, la Compagnie possède beaucoup de terres fertiles et de prairies dans la région des Attakapas—région qui ne le cède à aucune au monde sous le rapport de la beauté, de la salubrité et de la fertilité.
Entre le cent quatre-vingt dixième mille et la rivière Sabine, la voie traverse des pinières très boisées et modérément accidentées qui varient de riches vallées et des prairies rivières et les poissons abondent et se trouvent dans toute cette partie du pays. On croit que le coton pourrait être cultivé avec avantage dans ces pinières.
On peut examiner des cartes, obtenir des informations sur la qualité et les prix des terres, ainsi que les conditions de la vente au bureau de l'agent de la Compagnie, à Brashear City, dans la paroisse St-Martin, Louisiane.
Les actes de vente devront être passés à la Nouvelle-Orléans, aux frais de l'acquéreur.
En l'absence de l'acquéreur, une procuration écrite autorisant l'agent à passer la vente, les billets donnés en paiement et une hypothèque garantissant le paiement des billets seront requis.
Les conditions de la vente sont: au tiers comptant, le reste en billets à un et deux ans, payables avec intérêt de 8 pour cent, après l'échéance, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et on aura égard ... l'acquéreur paiera cinq pour cent pour frais d'avocat.
Les terres de la Compagnie sont en voie d'examen. A mesure que les rapports seront faits, le prix par acre sera fixé sur chaque morceau demandé. La personne qui aura fait une demande en sera avertie, elle sera requise d'envoyer la terre au prix désigné, dans un temps raisonnable, ou sinon la terre sera offerte en vente à d'autres. La Compagnie se réserve le droit de changer les prix et les conditions de certaines lots.
La Compagnie désirant encourager les colons actuels donnera la priorité à ceux qui occupent et cultivent actuellement les terres, mais elle ne leur accordera qu'un temps raisonnable pour faire leurs demandes et leurs achats, après quoi ces terres seront vendues à ceux qui voudront les acheter.
WILLIAM G HEWES, président.
G W R. BAYLEY, agent pour les terres. 8 juil—1 mois—v. et s.

MAISON LESTRADE A MANDEVILLE.
L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront, comme de coutume, parfaitement traités. Un cuisinier de premier ordre est attaché à la maison, et les vivres renferment les vins les plus fins. 7 mai—

Hotel Pradat, à Biloxi.
LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHENES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer.
J. B. & E. C. PRADAT. mai—3m

Avis aux compagnies militaires
J. BARRÉ,
SELLIER,
CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE
Rue Bourbon, 266,
ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.) NOUVELLE-ORLEANS. 21 juin—6m

CONSULAT DE FRANCE.
Avis mensuel.—Aout 1861.
Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:
Billard, Henry (charpentier); Bertrand, Jean-Baptiste (cordonnier); Boldeveneck, Thérèse et Hippolyte; Barbenn, Jean; Candide, Avienne (Mme Ve); Cretse, Jacques (alias Louis Dantin); Casubet Jean-Louis; Denegre (Mme) née Olivet; Duprè, François (ses époux); Gayeuhan, Georges; Henri (Mme); Jeaumer Simon; Lacoussade (pharmacien); Lestrade, Ernest, Dr en médecine; Lestrade, Reine Anne-Claudine, Mlle; Macéon, Alphonse; Morinu, Jean-Baptiste, les époux; Martin, Jean-Claude; Mallet, Jean-Baptiste; Norris, Ulrich; Olivier, Marguerite, Mme; Pellion, Marie, charpentier; Ponsot, Mathieu-Eugène, les époux; Quiqueset, Mme Veuve; Roffie-Planche, Charles et Louis; Valdor, Pierre; Wes, Aleys.
La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er août

AVIS
M. ANTOINE DUBUC,
SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE ST-LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Bureau No 6, place St-Antoine,
INFORME le public, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il s'est intéressé avec M. J. BONNOT, dans le commerce de fournitures d'enterrements et services funèbres, situé rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale No 51—lequel sieur BONNOT vient de recevoir par les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES, les
GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES,
blanches et noires, pour
CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS,
dans un genre nouveau style européen, ainsi que tous articles concernant les funérailles, tels que: garnitures de velours, drap et soie avec franges autour, plaques de deuil, blanches et noires, bières et cercueils métalliques, ... articles compris dans ... ainsi que des bières de ... qu'il vendra à très bas prix.
M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, que non sans se flatter, il croit pouvoir maintenant fournir pour les enterrements, &c., ce qu'on peut désirer de mieux pour l'honneur de son commerce, dans le genre
Chars funèbres et Corbillards,
les plus beaux et mieux ornés de la ville, et installés dans le style le plus récent de PARIS et de LONDRES; ainsi qu'un meilleur marché que tout autre, dans tous les articles indispensables à ... tels que: bières de métal, ... cercueils métalliques de tous prix, doublés en plomb, ainsi qu'en acajou, noyer et bois ordinaire; gants et crêpes, satin, tentures noires et blanches, catafalques, lettres et tentures noires et blanches, cierges, crêpe, lettres d'invitation, ainsi que tout ce qui a rapport aux enterrements, &c.
Le sieur BONNOT s'occupera aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des
TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.
Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien placer leur confiance en lui en aucun besoin de ses services quand les circonstances les nécessiteront; en un mot, il veillera à ce que tout ce qui a trait aux enterrements et services funèbres soit régulièrement fait et à la satisfaction de tous.
M. JEAN BONNOT s'occupera de la commande du clergé de la cathédrale St-Louis, ainsi que de toutes les autres églises de la ville, pour les familles qui ne désireront pas se charger de ... les enterrements, &c. 13 fév—6m

J. BONNOT,
ENTREPRENEUR
De Pompes Funèbres,
Remplace et vend à son établissement, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale,—les cercueils métalliques de Fish et autres facteurs, ainsi que ceux en acajou, noyer et autres bois et doublés en plomb, zinc, &c, &c.
Magasin
51........Rue Ste-Anne........51
8 fév—6m

VIN rouge en caisses—4000 caisses vin rouge Cantenac, 300 caisses vin rouge St Julien, 225 do do Chateau Dillon, 150 do do Chateau Talbot, 300 do do Margaux, 15 do do Chateau Lafitte, 15 do do Chateau Margaux, 15 do do Chateau Latour, 15 do do Pichon Longueville. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil

VIN rouge en barriques—30 barriques vin rouge Chateau Dillon, 12 barriques vin rouge Chateau Léoville, 40 demi barriques do Bourgogne. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

VIN blanc—60 barriques vin blanc, Haut Sauterne, 8 barriques vin blanc Barsac, 50 barils do de Haut Sauterne, 12 demi barriques do Barsac, 100 caisses do do. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 27 juil

Sous les clés de la Douane,
200 futailles eau-de-vie, des marques suivantes: Cong Père et Fils, 1802, 1800, 1848, Achille Petit, 1818, J. A. Guérin, 1825, Wm Leroy, 1825, J. B. Baron, 1827. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil—6f

DIVERS.—100 paniers anisette extra supérieur Chauvet, 150 paniers bouteilles vides, 1200 demi-boîtes sardines à l'huile, 1700 quarts do do do, 45 caisses anisette C. F. Berger, 25 do champagne Duc de Montebello, 15 barils vinaigre de vin blanc, 150 m lièvre bouchons à pointes, 3 boucauts huile au pointes, 30 caisses fruits au vinaigre. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale. 27 juil—27

CHANGE, à vue ou à terme, sur Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Brest, Orléans. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale. 27 juil—1m

CHEMISES chemises! chemises!—Reçu par Lion Andrée—54 et 56 anciens 66 et 68 rue Royale, coin Bienville—300 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises devant toile, chemises toute toile, chemises tout coton, chemises laine. Les chemises sont parfaitement faites et bien proportionnées, elles sortent des meilleures maisons de Paris. Chauvet, Fournier, Hapsen. 27 mai

CUBA Sixes—75 caisses de 1000 cigares, à vendre par BERNARD TURPIN, 95 rue Vieille Levée. 3 juil

VERMOUTH—400 caisses Noilly Prat & Co, 200 caisses vermouth Carrabi & Co, 120 caisses do Jouny & Co, 220 caisses vin muscat Noilly, Prat & Co. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 rue Vieille Levée. 1 juillet

CIGARES de la Havane—21,000 Londres et Ricoreros des marques du Globo et Intimidad, en débarquement de la Habana et à vendre par E. TRUJILLO & ROS, rue de la Douane No 88, entre Chartres et Vieille Levée.

Truffes.
UNE Caisse 160 1/4 boîtes, en magasin et à vendre par AM. COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier. 11 juillet—

EN débarquement du navire S. D. Shepherd, du Havre—400 demi-caisses de vin de toutes couleurs, 1 " rubans velours noir assortis, 1 " châles assortis, 1 " fleurs artificielles, à vendre par BERMOD & PIAGET, 28, rue de Chartres. 24 mai—

MAQUEREAUX—100 barils, ... No 3; 50 demi barils Nos 1, 2 et 3; 25 barillets maquereaux No 1, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 97. 15 juillet

FARINE—300 barils extra superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet

WHISKY—300 barils whisky, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille-Levée, No 97. 15 juillet